

INCITATION, *économie*

Corrélat

CONCURRENCE

GESTION DES RESSOURCES

MARCHE

PRIX

Bernard

SALANIÉ

L'accent mis sur le rôle des incitations est très ancien en économie; on pourrait même dire que le credo des économistes est que les différents membres de la société, chacun à sa place, répondent aux incitations de nature économique créées par leur environnement. Dans une économie de marché, ces incitations transitent par deux canaux différents. Le premier est le système des prix qui régissent la production et l'échange, et donc, entre autres, la distribution des revenus. Le second est constitué par le cadre institutionnel dans lequel les individus évoluent, et par toutes les mesures gouvernementales qui viennent encadrer leur activité.

Les prix comme signaux

Chacun d'entre nous dirige son activité économique en fonction des signaux que lui transmettent les prix des différents biens et services qui s'échangent dans l'économie. La comparaison des niveaux de salaires qui prévalent dans les différentes professions est l'un des éléments du choix d'un métier; les consommateurs achètent moins de viande et plus de poisson quand le prix de la viande s'élève par rapport à celui du poisson; et les détenteurs de capitaux les investissent dans les différentes branches productives en fonction de leur rentabilité, qui dépend elle-même des prix de leurs produits.

Au-delà de ces remarques de bon sens, les économistes ont perçu depuis longtemps que le jeu des incitations fournies aux acteurs par le système de prix pouvait faire émerger l'intérêt général de la confrontation des intérêts particuliers. Cette notion était encore assez confuse quand, en 1776, Adam Smith parlait de la fameuse "main invisible"; et il a fallu de longues recherches avant que Kenneth Arrow et Gérard Debreu n'en fournissent une démonstration précise dans les années 1950.

Pour comprendre le rôle fondamental du système de prix, il suffit d'imaginer comment les choses pourraient se passer en son absence. Si un parasite dévaste durablement les plantations de café au Brésil, la quantité de café disponible pour la consommation va naturellement baisser, et il va falloir la répartir entre les acheteurs d'une manière ou d'une autre. On pourrait ainsi imaginer de confier l'allocation du café à un planificateur qui dispose des pleins pouvoirs en matière économique, et peut donc procéder à toute forme de rationnement qu'il juge socialement souhaitable.

Il est facile de voir que la tâche confiée au planificateur est hors de portée des possibilités humaines. Il lui faudra prendre la mesure exacte des dégâts, décider comment répartir le café disponible entre les consommateurs selon leurs goûts, mais aussi stimuler la production de substituts possibles comme le thé, peut-être réduire aussi la production du sucre que nous utilisons dans notre café, ou des cafetières, etc. La complexité de l'économie est telle que le gouvernement ne peut pas prendre à sa charge l'adaptation aux modifications de notre environnement; l'expérience de la planification centralisée dans les pays communistes l'atteste suffisamment.

Qu'en est-il du système de prix dans une économie concurrentielle? Quand les récoltes de café diminuent, les importateurs de café, qui se font concurrence pour obtenir le produit qu'ils vont vendre aux consommateurs, doivent tout naturellement proposer des prix plus élevés aux producteurs. Le prix du café augmentera donc. Chaque consommateur décidera ensuite de combien il réduit ses achats de café. Il pourra aussi choisir de leur substituer du thé, ce qui poussera le prix de ce dernier à la hausse; la production du thé devenant plus rentable, des investisseurs seront incités à la développer. De même, la demande de cafetières fléchira, ce qui réduira leur prix et leur production.

Chacune de ces modifications du système de prix entraînera avec elle une réallocation des forces productives des biens dont le prix baisse vers les biens dont le prix augmente; en particulier, la force de travail se déplacera d'un secteur à l'autre de l'économie, en fonction des modifications de la demande de travail induites dans chacun des secteurs.

Il y a un aspect presque miraculeux dans la façon dont le système de prix coordonne ainsi les décisions des millions d'agents qui constituent l'économie, sans qu'aucun d'eux ait à comprendre les

mécanismes sous-jacents. Alors qu'un planificateur devrait centraliser toute l'information sur l'économie, le système de prix agrège effectivement toute cette information sans effort apparent et transmet à chaque intervenant toute l'information dont il a besoin. Par ailleurs, le calcul si complexe de l'ensemble des réactions de l'économie à la baisse des récoltes de café, au lieu d'être effectué par un super-ordinateur pour le compte du gouvernement, est transformé en une myriade de petits calculs simples à la charge de chaque agent, un peu comme si on avait remplacé ce super-ordinateur par un réseau de calculettes de poche dont chacune n'effectue qu'une petite partie du calcul.

Depuis les années 1970, les économistes ont toutefois identifié des situations dans lesquelles le mécanisme des prix fonctionne mal. C'est notamment le cas quand certains acteurs disposent d'une information que d'autres ignorent. L'assurance en fournit un bon exemple, puisque chaque assuré est mieux informé que son assureur des risques qu'il encourt. Michael Rothschild et Joseph Stiglitz ont montré les difficultés que ces asymétries d'information créent pour l'opération efficace des marchés concurrentiels d'assurance. Plus généralement, tout acteur qui possède une telle information privée cherche naturellement à utiliser cet avantage dans la poursuite de son intérêt privé, ce qui nuit à la bonne marche de l'économie. L'efficacité du système de prix est donc subordonnée à la limitation de ces problèmes d'asymétries d'information.

Le rôle des institutions

Les prix ne sont pas les seuls signaux qui fournissent des incitations aux agents dans une économie de marché moderne. Les institutions jouent également un rôle fondamental, et ce à deux niveaux. Le premier est celui des droits constitutionnels, tout particulièrement en ce qui concerne la propriété privée. Les économistes ont pris conscience dans les dernières décennies de l'importance de ce type d'institutions dans la croissance économique de l'Occident depuis la révolution industrielle, et, symétriquement, des obstacles que leur faiblesse pose au développement des pays du Tiers Monde.

Le second niveau est celui des très nombreuses mesures législatives et réglementaires qui ont des effets sur l'environnement économique des acteurs. Ces effets ne sont pas toujours parfaitement prévus

par les gouvernements, au moins dans leur ampleur. Ainsi, le gouvernement français a généralisé en 1994 l'allocation parentale d'éducation, qui finance le retrait d'activité des femmes qui élèvent un jeune enfant. Ce dispositif a connu un succès surprenant en réduisant fortement la participation des mères au marché du travail.

Dans la plupart des pays développés, les interventions des gouvernements dans la vie économique tendent de plus en plus à utiliser le système de prix plutôt qu'à chercher à le contourner. La lutte contre la pollution en est un bon exemple. Si l'on veut réduire les émissions de gaz carbonique, qui sont largement responsables du réchauffement climatique, on peut imposer des règles strictes. Chaque propriétaire d'une voiture qui émet plus qu'un certain contenu de gaz carbonique pourrait ainsi se voir imposer une amende. Le défaut de ce type de mesure est que, en imposant une norme uniforme, elle répartit mal entre les acteurs les coûts liés à la dépollution: s'il est beaucoup plus coûteux pour une grosse voiture de respecter la norme, on pourrait atteindre le même objectif global de réduction de la pollution à moindre coût en imposant une norme plus stricte aux petites voitures.

Dans cette situation, les économistes préfèrent aux normes réglementaires deux outils qui modifient à la marge l'action du système de prix. Le premier consiste simplement à taxer les émissions de gaz carbonique, selon le principe "pollueur-payeur"; si le niveau de la taxe par unité émise est égal au coût que cette unité de pollution impose à la société, alors chaque pollueur est contraint par la taxe à prendre en compte les conséquences sociales de ces actes. Le second organise un marché de "droits à polluer": le gouvernement décide du niveau auquel il veut limiter la pollution, puis émet le nombre correspondant de droits à polluer. Un pollueur ne peut émettre du gaz carbonique que s'il possède les droits correspondants, qu'il peut se procurer sur le marché des droits. Dans ces deux cas, on peut démontrer que l'objectif de réduction de la pollution peut être atteint de manière plus efficace qu'à travers un système de normes réglementaires.